FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Assemblée Générale 2020 – 27 mars 2021

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE OFFICIEL
MARINE NATIONALE
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Actif

			Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent
			Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2019
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	701 286	671 021	30 265	
		Immobilisations Incoporelles				78 007
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	701 286	671 021	30 265	78 007
	Immobilisations corporelles	Terrains	755 469		755 469	755 469
		Constructions	3 101 729	2 013 218	1 088 511	1 130 014
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	7 690 487	6 352 271	1 338 216	
		Autres Immobilisations incorporelles				1 071 693
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
		TOTAL	11 547 685	8 365 489	3 182 196	2 957 177
	Immobilisations financières	Participations	67 303		67 303	
		Parts Bred				48 103
		Parts SVIF				19 200
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	25 000		25 000	
		Avances Permanentes				28 000
		Autres immobilisations financières	9 829		9 829	
		Depots & Cautionnements				13 865
		TOTAL	102 132	-	102 132	109 168
TOTAL I			**12 351 103**	**9 036 510**	**3 314 593**	**3 144 352**
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	159 487		159 487	
		Stocks				169 140
		TOTAL	159 487	-	159 487	169 140
		Acomptes s/frais				79 000
		Acomptes fournisseurs				43 479
		TOTAL	-	-	-	122 479
	Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 143 201	276 647	866 555	
		Clubs débiteurs & Clubs en prélèvements				164 407
		Clubs douteux				65 794
		Clients				647 511
		Clients Douteux				88 993
		Clients Factures à établir				120 946
		Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	
		Autres créances	4 265 365	82 668	4 182 697	2 523 116
		TOTAL	5 408 566	359 315	5 049 252	3 610 767
	Divers	Valeurs mobilières de placement				1 670
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	763 866		763 866	458 846
		Charges constatées d'avance	73 557		73 557	126 461
TOTAL II			**6 245 989**	**359 315**	**6 046 162**	**4 489 363**
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)			**18 597 092**	**9 395 825**	**9 360 755**	**7 633 715**
Engagements donnés		Legs nets à réaliser				
		Acceptés par les organes statuairement compétents				
		Autorisés par l'organe de tutelle				

Passif (avant répartition)

			Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires	2 092 825	
		Fonds propres complémentaires		
		Fonds associatifs		2 092 825
	Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles	97 619	
		Réserves pour projet de l'entité		
		Réserves		69 742
		Autres		
	Report à nouveau			
	Excédent ou Déficit de l'exercice		-231 390	27 877
		SITUATION NETTE	***1 959 054***	***2 190 444***
	Autres fonds	Fonds propres consomptibles		
		Subventions d'investissement	713 340	6 026 248
		Quote Part Subvention d'Investissement MS/CNSD		-5 440 253
		TOTAL I	**2 672 393**	**2 776 439**
Fonds reportés et dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations		
		Fonds dédiés MS		534 640
		Fonds dédiés	3 302 664	
		TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II	**3 302 664**	**534 640**
Provisions		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		TOTAL PROVISIONS III	**0**	**0**
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 420	
		Emprunts		88 155
		Emprunts et dettes financières divers (3)	170	
		Banque - BPCA		445 691
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 079 715	1 762 996
		Dettes fournisseurs - echanges de biens		42 990
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes Fiscales & Sociales	869 670	1 092 320
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	701 258	186 629
		Avances sur commandes licences et autres		72 965
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	665 465	630 892
		TOTAL IV	**3 385 698**	**4 322 637**
		ECART DE CONVERSION PASSIF V		
		TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	**9 360 755**	**7 633 715**
		(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3)Dont emprunts participatifs		
Engagements reçus				

Compte de résultat

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations	5 151 478	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	545 367	
	dont ventes de dons en nature	-	
	Ventes de prestations	1 634 279	
	dont parrainages	*1 471 352*	
	Ventes de marchandises		
	Production vendue, de services		8 434 665
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Subvention d'exploitation		4 207 735
	Concours publics et subventions d'exploitation	5 510 583	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	-	
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	-	
	Mécénats	-	
	Legs, donations et assurances-vie	-	
	Contributions financières	-	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	181 624	*72 313*
	Utilisations des fonds dédiés	534 640	
	Autres produits	4 585	*1 017*
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	13 562 554	12 715 729
Charges d'exploitation	Marchandises — Achats	673 432	
	Marchandises — Achats de la Boutique		747 186
	Variation de stocks	9 653	
	Matières premières et autres approvisionnements — Achats		11 941
	Variation de stocks		- 14 865
	Autres achats et charges externes	4 601 975	7 278 015
	Aides Financières	1 794 310	
	Impôts, taxes et versements assimilés	281 451	349 709
	Salaires et traitements	1 982 326	2 004 131
	Charges sociales	433 107	658 515
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	906 269	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations		805 133
	Dotations aux provisions	359 315	
	Dotations aux provisions sur actif circulant		27 149
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés	3 302 664	
	Autres charges, d'exploitation	164 963	1 450 131
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	14 509 464	13 317 046
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**- 946 910**	**- 601 317**
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 419	9 622
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 419	9 622
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	716	3 743
	Différences négatives de change	147	44
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	863	3 787
	RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**1 556**	**5 835**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	**- 945 354**	**- 595 482**

Compte de résultat (suite)		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	774 109	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	138 381	660 934
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	912 490	660 934
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75 902	6 802
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 928	5 100
	Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		15 132
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	85 643	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	198 473	27 033
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**714 017**	**633 901**
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		53	4 746
Engagements réalisés avec les subventions du Ministère N-1			250 047
Report des subventions du Ministère non utilisées			244 250
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**14 477 463**	**13 630 536**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	**14 708 853**	**13 602 659**
	EXCEDENT OU DEFICIT	**-231 390**	**27 877**
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			

Commentaires sur les résultats 2020 de la Fédération Française de Voile

de l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020

L'exercice 2020 a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants.

La première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 publié le 30/12 2018 «relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

La crise du COVID-19 a entrainé une baisse des actions sportives et des compétitions sur l'année 2020, de plus cela n'a pas permis de mener l'ensemble des actions prévues au titre de la convention d'objectif (CO) et de la Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO). Le report des Jeux Olympiques à 2021 a entrainé sur l'année 2021 une baisse des couts liées à cet évènement et des actions en lien avec la préparation de cet évènement.

BILAN ET FLUX DE TRÉSORERIE DE L'ANNEE 2020

Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 9'361 k€ à fin 2020 contre 7'634 k€ à fin 2019, soit une hausse de 1'727 k€ due notamment à la comptabilisation dès 2020 du projet La Mer est à Vous (LMV) pour 2'538 k€ partiellement compensé par une meilleure gestion de l'actif circulant (en baisse de 928 K€ hors LMV.

La trésorerie nette passe de -73 k€ fin 2019 à +695 k€ fin 2020, soit un flux de trésorerie sur la période de +768 K€. Les créances avec les Ligues sont fortement améliorées en 2020 par rapport à fin 2019 quand les Ligues devraient à la FFVoile environ 1 million d'euro collectivement. A fin 2020, les créances avec les Ligues ne sont qu'à hauteur de 200 k€, proche d'une position saine. Il doit être mentionné que la subvention relative au projet LMV n'a pas été reçu à la FFVoile avant fin février 2021. Par ailleurs, on peut constater une forte amélioration du délai de paiement des fournisseurs avec les dettes fournisseurs qui passent de 1'763 k€ fin 2019 à 1'080 fin 2020, soit une baisse de 683 k€.

RESULTATS DE L'ANNEE 2020

Le compte de résultat utilisant les Produits et Charges par nature, c'est-à-dire selon l'optique de Comptabilité Générale, montre un total de Produits d'Exploitation égal à 13'563 k€ et de Charges de 14'509 k€ dégageant un Résultat d'Exploitation en perte de 946 k€. Cette perte s'explique en premier lieu par la prise en compte de la quote-part de Subvention d'Investissement de 566 k€ en Produits Exceptionnels, imposée par le Plan Comptable. En réalité cette quote-part de subvention d'investissement n'a pas un caractère exceptionnel au sens économique car elle exprime la part des subventions d'investissements reçues en 2020 et les exercices précédents, qui a été utilisée durant cet exercice 2020, part calculée sur la base de la dotation aux amortissements (qui se trouve dans le Résultat d'Exploitation) liée à ces investissements.

Le Résultat Financier montre un produit de 2 k€.

Compte tenu du Résultat Exceptionnel Net de 714 k€, solde excédentaire grâce au traitement comptable de la quote-part des Subventions d'Investissement, l'impôt sur les bénéfices est à zéro, le résultat de l'exercice 2020 se situe en déficit à 231 k€, contre un résultat net de 28 k€ en 2019.

Sur la base de la comptabilité analytique destinée à refléter les différentes actions budgétaires et à rendre compte au Ministère des Sports de l'emploi des subventions, le résultat de l'exercice 2020 dégage une perte nette de 231k€ euros après impôt, perte identique et cohérente avec celle de la comptabilité générale.

RESULTATS DE L'ANNEE 2020 suite

Les Produits totaux s'élèvent à 14'478 k euros pour une prévision 2020 de 10'241 k euros, telle qu'elle avait été approuvée lors de l'Assemblée Générale de juin 2020 (le « Budget »).

Le poste « licences » d'un montant de 4'868 k€ par rapport à 4'809 k€ en 2019 (+1,2%) et 3'800 k€ pour le Budget (+28%). L'écart par rapport au Budget est dû à deux choses : la modification de facturation des PVR directement par la FFVoile sans incidence sur le résultat net (+547 k€). La contrepartie se trouve en ristournes. De plus, les ventes de licences étaient mieux que prévues dans le Budget, soit +521 k€.

Le nombre total de licences (y compris titres de participations) délivrées en 2020 s'élève à 243'080 contre 275'211 en 2019, soit une baisse de 32'131 licences liée aux périodes de confinement au début et à la fin de la saison de voile.

Les cotisations Clubs et Cartes de Publicité sont au total de 328k€, en baisse par rapport à 2019 et au Budget de -17 k€ dans les deux cas. Il s'agit d'une baisse de l'activité Carte de Publicité exclusivement.

Les produits des partenariats s'élèvent à 1'471 k€, soit une hausse de 103 k€ (+7,4%) versus 2019 et +68 k€ (+4,7%) par rapport au Budget. La hausse des produits des partenariats versus 2019 est grâce au nouveau partenariat MAIF.

Le Chiffre d'Affaires de la Boutique s'élève à 671 k€ des produits (hors ventes internes) en amélioration par rapport à 2019 de 131 k€ et au Budget de 346 k€. L'activité des clubs était plus forte que prévue pendant l'été 2020 et certains clubs ont pris de l'avance sur leurs achats pour 2021.

La seule grande épreuve prévue en 2020 (la Semaine Olympique Française) a été annulée mais prévue ainsi dans le Budget. Par rapport à l'exercice précédente, les deux grandes épreuves (Sailing World Cup Final à Marseille et la Semaine Olympique Française à Hyères) présentaient des produits à hauteur de 707 k€ en 2019.

Les subventions du Ministère des Sports nettes de fonds dédiés se sont élevées à 2'868 k€ par rapport à 2019 lorsque les subventions étaient à hauteur de 3'641 k€. La baisse en 2020 s'explique notamment par les reports en fonds dédiés de 765 k€.

Le total des Charges s'élève à 14'709 k€ pour une prévision de 10'637 k€ et un réel 2019 de 13'603 k€.

Les dépenses du département « Vie Fédérale et Activités Transverses » se montent à 7'517 k€, soit une hausse de 1'038 k€ par rapport à la prévision et en hausse de 131 k€ par rapport au réel 2019.

Les postes en hausse par rapport au réel 2019 :

-la modification de facturation des PVR augment mécaniquement les ristournes Ligues (charges) de 547 k€.

- une forte baisse des charges relatives aux Institutions Fédérales (de 240 k€ en 2019 à 57 k€ en 2020, soit une baisse de -183 k€) avec des réunions qui se sont tenues en visioconférence (GoToMeeting) à partir de mi-mars 2020.

- une baisse des charges sociales grâce à l'exonération des charges relative au Covid 2019 (102 k€) et une économie relative à l'activité partielle (33 k€).

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 1'898 k€, soit une baisse par rapport à la prévision de 238 k€ principalement en raison des reports en fonds dédiés.

RESULTATS DE L'ANNEE 2020 suite

Les charges du département « Compétition & Performance » s'élèvent à 490 k€ avec des dépenses inférieures au Budget de 223 k€ et en baisse versus 2019 de 361 k€. Ces écarts sont expliqués notamment par les annulations d'épreuves et activités similaires en 2020.

Les dépenses du Département « Economique, Social et Environnemental » s'élèvent à 242 k€ avec des dépenses inférieures du Budget de 65 k€ et de 102 k€ par rapport au 2019. Par rapport au Budget, l'écart s'explique par le CESE National qui s'est traduit en projet Merci les Clubs et CDV qui se trouvent dans le département DVFAT.

Le résultat net est de -231 k euros par rapport à un Budget de -396 k€ et versus 2019 de +28 k€.

FONDS PROPRES ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2020

Il sera proposé au vote de l'Assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en reports à nouveau débiteur.

en k euro au 31 décembre 2020	Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du résultat
Fonds propres statutaires	2,093		2,093
Réserves	98	(98)	0
Report à Nouveau		(133)	(133)
Résultat de l'exercice	(231)		
Situation Nette	1,959	(231)	1,959

Le montant des investissements s'élève à 945 k€, soit une hausse de 58 k€ par rapport à la prévision, en raison des plans d'investissements complémentaires financés à hauteur de 80% par l'ANS : le plan exceptionnel jeunes, le financement des conteneurs Jeux Olympiques, une rallonge ANS, etc., compensé partiellement par une réduction des investissements administratifs prévus. Par rapport aux investissements 2019, 2020 est en hausse de 129 k€ grâce aux plans d'investissements complémentaires de l'ANS.

La trésorerie nette à fin 2020 s'élève à +695 k€ par rapport à celle de fin 2019 de -73 k€, soit une amélioration de 768 k€ en raison d'une meilleure gestion de besoin en fonds de roulement comme indiqué dans l'introduction de ce rapport.

Globalement la situation financière de la fédération reste saine avec un total de fonds propres de 1 959 k euros, soit 32% du total bilan hors la trésorerie nette (versus 28% fin 2019).

Différend :
Au 8 février 2021, la FFVoile a été informée qu'il existe une situation contentieuse avec Marine Pool GMBH quant à l'interprétation de la clause de fin du contrat concernant les Jeux Olympiques 2020 reportés à 2021. Le contrat a pris fin à l'échéance indiquée dans le contrat signé (31 décembre 2020) mais Marine Pool GMBH considère qu'il doit être prolongé d'un an.

Le 11 mars, 2021

Le Trésorier
Fédération Française de Voile
Edward RUSSO

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
17, Rue Henri Bocquillon
75015 PARIS

ANNEXE

AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2020

(MONTANT EXPRIME EN EUROS)

SOMMAIRE

A –INFORMATIONS

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

2 – DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

2 – BILAN PASSIF

D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

E – AUTRES INFORMATIONS

A – INFORMATIONS

1- Objet Social

L'objet social de notre Fédération est décrit ainsi dans les statuts :

« La FFVoile a pour objet d'encourager, de promouvoir, de développer, d'animer, d'enseigner, d'encadrer, d'organiser, et de contrôler dans la limite de ses prérogatives le sport de la voile sous toutes ses formes de pratiques, que celles-ci soient à visée de compétition, de loisir, de pratique éducative et sociale ou d'intérêt touristique »

2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Elle a pour objet directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une ou plusieurs structures créées à cet effet:

- de défendre les intérêts de tous les pratiquants, de les informer et de représenter ceux qui adhérent à la FFVoile, par l'intermédiaire des membres affiliés ;
- de favoriser la création de ces membres, de soutenir leurs efforts de développement et d'établir entre eux des relations amicales ;
- de défendre les intérêts de ces membres et de les représenter, en France et à l'étranger ;
- d'établir les règlements techniques et/ou sportifs des disciplines et pratiques de la voile ;
- de coordonner l'action de toutes les personnes morales et physiques qui s'intéressent à la pratique de la voile, afin de les soutenir auprès des pouvoirs publics, des autorités, des fédérations, et des organismes français et étrangers ;
- de développer, d'organiser, et de promouvoir les pratiques de loisir, touristiques et autres, liées à la voile en y incluant toute opération compatible avec l'objet de la FFVoile qui s'y rapporte et contribue à sa réalisation et dans ce cadre, vendre ou offrir à la vente tous produits, services ou activités liés à la voile.

Elle établit tous les règlements concernant les activités qu'elle régit, coordonne ou favorise. Elle œuvre pour garantir le respect des règles sportives internationales et nationales, de l'esprit et de la déontologie sportive en voile.

Elle œuvre au respect du règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM), de l'esprit de responsabilité et de solidarité des plaisanciers à la voile, notamment par la formation et l'information.

Elle collabore dans son domaine et par ses compétences aux actions des pouvoirs publics qui vont dans le sens de son objet.

3- Descriptions des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités d'écriture au paragraphe précédent sont les suivants :

- Les investissements engagés au titre du Convention Pluriannuelle d'Objectif
- Les investissements engagés au titre du Convention d'Objectif
- Les investissements engagés au titre du Projet d'Insertion, La Mer est à vous
- Les investissements de l'ensemble des ressources humaines, pour les projets directs de la Fédération.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

La première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 publié le 30/12 2018 « relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » avec notamment un changement global dans la présentation des Etats Financiers (Compte de Résultat, bilan et annexe).

La crise du COVID-19 a entrainé une baisse des actions sportives et des compétitions sur l'année 2020, de plus cela n'a pas permis de mener l'ensemble des actions prévues au titre de la convention d'objectif (CO) et de la Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO). Le report des J.O à 2021 a entrainé sur l'année 2021 ; une baisse des couts liés à cet évènement et des actions en lien avec la préparation de cet évènement.

Afin d'accompagner les clubs une aide exceptionnelle sous forme de bon d'achat sur la plateforme d'achat FFVoile a été faite au cours de l'année 2020 pour un montant de 340 000€.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La fin du contrat avec la société Marine Pool GmbH, à l'échéance indiqué dans le contrat signé a généré un désaccord entre la Fédération Française de Voile et cette société. Ce désaccord ne se traduit pas dans les comptes de l'année. A l'heure actuelle aucune action en justice n'a été faite, et le litige potentiel n'est pas chiffrable de façon fiable à date. Toutefois cet évènement est lié à la réception d'un courrier adressé par notre ancien partenaire le 8 février 2021, soit antérieurement à l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration.

2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A. PRINCIPES GENERAUX

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Il peut être appliqué par anticipation pour l'exercice en cours à sa date de publication (le 30/12/2018).
Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 201806 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

B. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

C. CHANGEMENTS D'ESTIMATION

Un changement d'estimation de la méthode de provision du risque des impayés de nos partenaires extérieurs a été modifié cette année. La règle est dorénavant de provisionner :

- 80% pour les créances supérieures à 360 jours
- 50% pour les créances entre 180 & 360 jours
- 20% pour les créances entre 60 & 180 jours

Cette provision a été considérée comme une charge non déductible fiscalement.

D. CORRECTION D'ERREURS

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

E. DEROGATIONS

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

F. COMPARABILITE DES COMPTES

Dans le Bilan Actif :

- Les immobilisations Incorporelles pour un montant brut de 701 286€ sont dorénavant dans la ligne : Concession, Brevet, Licences, Marques, Procédés, Logiciels, Droits.
- Les autres immobilisations Incorporelles pour un montant brut de 7690 487€ sont dorénavant dans la ligne : Inst. Techniques, mat. out. Industriels.
- Les lignes Parts Bred & Parts SVIF sont dorénavant regroupées dans la ligne Participation, pour un montant brut de 67 303€.
- Le stock de la boutique pour un montant de 169 140€ est dorénavant dans la ligne Marchandises.
- La ligne Créance Clients, usagers et comptes rattachés regroupe les lignes suivantes : Clubs débiteurs & Clubs en prélèvements, Clubs Douteux, Clients, Clients Douteux et Clients Factures à Etablir, le montant brut est de 1 143 201€.
- Les acomptes S/ Frais et les acomptes fournisseurs sont dorénavant regroupés dans la ligne Autres Créances.

Dans le Bilan Passif :

- La ligne Fonds Associatifs pour un montant de 2 082 825€ est remplacé par la ligne Fonds Propre Statutaires.
- La ligne Réserves pour un montant de 97 619€ est remplacé par la ligne Réserves statutaires ou contractuelles.
- La ligne Quote Part Subvention d'Investissement MS/CNDS est dorénavant globalisée dans la ligne Subvention d'Investissement.
- La ligne Emprunts est remplacée par la ligne Emprunts et Dettes auprès des établissements de Crédit pour un montant brut de 69 420€
- La ligne Banque – BPCA est remplacée par Emprunts et dettes financières divers

Dans le Compte de Résultat :

- La ligne du Compte de Résultat 2019 mentionnée : Production vendue, de services est remplacée par les lignes suivantes :
    a. Cotisations pour un montant de 5 151 478€
    b. Ventes de Biens pour un montant de 545 367€
    c. Ventes de Prestations pour un montant de 1 634 279€
- La ligne Subvention d'exploitation est remplacée par la ligne Concours Publics et Subvention d'Exploitation, dont le montant 2020 est de 5 510 583€
- La ligne Achats de la boutique est remplacé par la ligne Marchandises – Achats pour un montant de 673 432€ au titre de 2020.
- La ligne Matières premières et autres approvisionnements – Variation de Stocks est remplacée par la ligne Marchandises – Variation de Stocks pour un montant de 9 653€.
- Les lignes Reports de Fonds dédiés et Utilisations des Fonds dédiés étaient des lignes présente dans le résultat exceptionnel, en raison de la modification du règlement ANC 2018-06, ces lignes sont respectivement dans les Produits d'Exploitations et Charges d'Exploitations.

MODE D'AMORTISSEMENT

Durées moyennes d'amortissement pour les postes suivants

Nature des biens		Taux
Voitures particulières		3 ans
Camions		3 ans
Remorques		3 ans
Vedettes		3 ans
Moteurs		3 ans
Planche à voile – Hommes/Femmes 9.5 et 8.5		1 an
Voiliers des Collectifs		
470 Hommes et Femmes		1 an
49er Hommes et Femmes		1 an
Laser – Laser Radial		1 an
Finn		2 ans
Nacra		2 ans
Quillards autres		3 ans
Matériel Nautique divers		
Matériel Audiovisuel		5 ans
Matériel informatique		3 ans
Matériel de bureau		5 ans
Matériel Médical		5 ans
Gros œuvre		60 ans
Menuiserie extérieure		20 ans
Technique (chauffage, électricité, plomberie…)		12 ans
Agencements, sols et revêtements		10 ans

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

Note n°3 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Dans les deux tableaux suivants, la ligne transfert est mouvementé en raison du changement de présentation nécessaire pour respecter le nouveau règlement de l'ANC 2018-06.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2020					
	SOLDE AU 31.12.19	ACQUISITIONS 20	SORTIES 20	TRANSFERT	SOLDE AU 31.12.20
CONCESSIONS, BREVET, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOGICIELS, DROITS				701 286	-
Immobilisations incorporelles	701 286			- 701 286	701 286
TERRAIN	**755 469**				**755 469**
CONSTRUCTIONS				**3 101 729**	3 101 729
IMMEUBLE du 17 Bocquillon	3 101 729			- 3 101 729	-
INST. TECHNIQUES, MAT. OUT. INDUSTRIELS				**7 690 487**	7 690 487
MAT ROULANT	1 390 315	354 077	19 337	- 1 725 055	-
MAT NAUTIQUE	2 888 255	553 895	145 140	- 3 297 010	-
MAT DE BUREAU	142 217		4 780	- 137 437	-
MAT DIVERS	446 902	4 097	38 011	- 412 988	-
INFORMAT.	851 975	33 119	50 018	- 835 076	-
AGENCT du 17 Bocquillon	1 282 924			- 1 282 924	-
SOUS TOTAL	**11 561 072**	**945 188**	**257 286**	**7 690 487**	**12 248 971**
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
TOTAL	**11 561 072**	**945 188**	**257 286**	**- 0**	**12 248 971**

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2020					
	SOLDE AU 31.12.19	DOTATIONS 20	REPRISES 20	TRANSFERT	SOLDE AU 31.12.20
CONCESSIONS, BREVET, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOGICIELS, DROITS				**671 021**	**671 021**
Immobilisations incorporelles	623 279	47 742		- 671 021	-
CONSTRUCTIONS				**2 032 547**	**2 032 547**
IMMEUBLE du 17 Bocquillon	1 971 715	41 504		- 2 013 219	-
INST. TECHNIQUES, MAT. OUT. INDUSTRIELS				**6 332 943**	**6 332 943**
MAT ROULANT	858 650	281 376	16 686	- 1 123 340	-
MAT NAUTIQUE	2 713 323	419 298	291 262	- 2 841 359	-
MAT DE BUREAU	139 321	635	4 780	- 135 176	-
MAT DIVERS	384 096	22 836	37 989	- 368 943	-
MAT INFORMAT.	766 816	73 551	50 018	- 790 349	-
AGENCT 17 Henri Bocquillon	1 073 776	-	-	- 1 073 776	-
TOTAL	**8 530 976**	**886 941**	**400 735**	**- 651 693**	**9 036 511**

Note n° 4 : Cout d'Emprunt

Notre entité n'intègre aucun cout d'emprunt à l'actif.

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note n° 5 : Immobilisations financières

DEPOT DE GARANTIE :	BRUT
SGIC - 91 Avenue Kléber	950
TELEPEAGE	30
Cabinet Ex BURGER - 101, Rue de Prony - 75017 PARIS	2 147
DOMOTEC - Le Technopolis - 145, Rue J. J Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	913
TOTAL - 24 Cours MICHELET - 92069 PARIS LA DEFENSE	3200
RENAULT	694
Caution SWC Marseille	1 000
Caution Haut Niveau	851
TOTAL	9 829

Note n°5 : Titres immobilisés

La Fédération Française de Voile a des participations pour une valeur de 19 200 euros dans la société SVIF, agence de voyages. La Fédération Française de Voile a souscrit 4367 parts sociales au prix unitaire de 10€ soit 43 670 euros auprès de la BRED Banque Populaire lors de l'augmentation de capital de cette dernière qui, au 31/12/2020 ont une valeur de 48 103€

Ce sont des parts sociales non cotées en bourse, réservées aux titulaires d'un compte BRED.

Types d'immobilisations	Valeur
Participations dans la société SVIF	19 200€
Parts sociales BRED	48 103€

Note n°6 : Stocks

Un stock a été constitué au 31 décembre 2020 pour une valeur de 159 487 euros.

Une analyse sur la rotation des stocks a été effectuée au 31/12/2020, de cette analyse résulte qu'il n'est pas nécessaire de déprécier le stock.

Note n° 7 : Acomptes Fournisseurs et Acomptes sur frais

CREANCES A MOINS D'UN AN	BRUT
AVOIRS NON RECUS	NEANT
	NEANT

Note n°8 : Clients et Clients Douteux

CREANCES A MOINS D'UN AN	BRUT	PROVISION POUR DEPRECIATION
CLUBS DEBITEURS YC CLUBS EN PRELEVEMENT	318 185	-
CLUBS DOUTEUX	105 811	105 811
CLIENTS	719 205	170 835
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR		
CLIENTS DOUTEUX		
	1 143 201	276 647

Les provisions pour créances douteuses concernant les partenaires extérieurs au « réseau » de la Fédération Française de voile sont définies selon la méthode suivante :

- 80% pour les créances supérieures à 360 jours
- 50% pour les créances entre 180 & 360 jours
- 20% pour les créances entre 60 & 180 jours

Note n° 9 : Autres Créances

CREANCES A MOINS D'UN AN	BRUT	PROVISION POUR DEPRECIATION
SUBVENTIONS A RECEVOIR	3 529 347	
COMPTE ATTENTE	0	
PRODUITS A RECEVOIR	354 866	
DEBITEURS, CREDITEURS DIVERS	0	
PERSONNEL	2 498	
TICKETS RESTAURANT	0	
TVA A RECUPERER	3 586	
ETAT, PRODUIT A RECEVOIR	183 400	
IMPOTS SOCIETE	0	
	4 073 697	

Note n° 10 : Disponibilités : Valeurs Mobilières de Placement

Nature de titres	Valeur d'achat	Valeur au 31/12/20	Plus-value latente
Fonds Commun de placement BPCA – HYERES	1 670	0	0
TOTAL	1 670	0	0

Note n° 11 : Autres Disponibilités

AUTRES DISPONIBILITES	BRUT
BPCA Sailing World Cup Hyeres	-54
BPCA Sailing World Cup Marseille	0
BRED, CYBER PLUS	1 972
BRED, COMPTE EN DEVISES	0
BANQUE POSTALE	1 270
CAISSE	439
CAISSE Sailing World Cup Hyères	0
CAISSE Sailing World Cup Marseille	0
LIVRET B	659 000
TOTAL	763 812

Note n°12 : Etats des Créances

Etat des Créances	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances Rattachées à des Participations	-		
Prêts	109 000	109 000	
Autres Immobilisations Financières			
Créances Clients, usagers & Comptes rattachés			
-> Clients Douteux & Litigieux	105 811	105 811	
->Autres Créances Clients	1 037 390	1 037 390	
Autres Créances			
-> Subvention à Recevoir	845 038	845 038	
-> Subvention à Recevoir La Mer est à vous	2 684 309	1 209 749	1 474 560
-> Ligues	354 866	354 866	
-> TVA	3 586	3 586	
-> CICE	266 068	82 668	183 400
Charges Constatées d'avance	73 557	73 557	
TOTAL	**5 479 625**	**3 821 665**	**1 657 960**

Note n° 12 : Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	BRUT
TELEPHONE/AFFRANCHISSEMENT	342
ASSURANCES	4 605
ABONNEMENT DOCUMENTATION	2 706
ABONNEMENT TRANSPORT	0
ABONNEMENTS AUTRES	2 976
BILLETS AVION	1 847
INSCRIPTIONS/COTISATIONS	15 525
INFORMATIQUE	1 312
LOCATION/FRAIS DE SEJOUR	4 617
MAINTENANCE	14 466
DIVERS	25 161
TRANSPÖRT MATERIEL	0
TOTAL	73 557

2 - BILAN PASSIF

Note n°13 : Fonds Propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

LIBELLE	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	2 092 825			2 092 825
Résultat	27 877		- 27 877	0
Réserves	69 742	27 877		97 619
TOTAL	2 162 568	27 877	- 27 877	2 162 568

Suite au changement de réglementation sur la présentation de l'annexe aux comptes, le tableau ci-dessus sera dorénavant présenté comme ci-après.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds Propres sans droit de reprise	2 092 825							2 092 825
Fonds Propres avec doit de reprise	-							-
Ecart de Rééevaluation	-							-
Réserves	69 742			27 877				97 619
Report à Nouveau	-							-
Excédent ou déficit de l'Exercice	27 877	- 27 877				231 390		- 231 390
Dotations consomptibles	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 190 444	- 27 877	-	27 877	-	231 390	-	1 959 054

Note n°14 : Provisions pour risques

Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020

Note n°15 : Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Tableau de suivi des fonds dédiés					
Ressources	Fonds au 01.01.20	Régularisation	Utilisation	Engagements 2020	Fonds au 31.12.20
Subvention d'Objectif MS	484 593		484 593	765 017	765 017
Subvention La Mer est à Vous	0		0	2 537 647	2 537 647
TOTAL	484 593		484 593	3 302 664	3 302 664

Suite au changement de réglementation sur la présentation de l'annexe aux comptes, le tableau ci-dessus sera dorénavant présentée comme ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A l'ouverture de l'exercice	REPORTS	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
ISSUS DE :			Montant global	dont Remboursements		Montant global	Dont fonds dédies correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	534 640	3 302 664	534 640	-	-	3 302 664	-
Ministère des Sports	*534 640*	*765 017*	*534 640*			*765 017*	
PIC - LMV		*2 537 647*				*2 537 647*	
Contribution Financiéres et d'autres organismes	-	-	-	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**534 640**	**3 302 664**	**534 640**	**-**	**-**	**3 302 664**	**-**

Note n°16 : Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.
Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.
Notre entité a choisi de reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quotepart des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan

La convention d'objectif signée avec le Ministère des Sports prévoit le financement de biens comptabilisés à l'actif immobilisé de la Fédération. La part de la subvention finançant ces acquisitions est portée en « subvention d'investissement » afin de permettre une meilleure lisibilité du compte de résultat. En effet, la comptabilisation de cette subvention en produit entraînerait un décalage au niveau du résultat de l'exercice et des exercices à venir tout au long de la durée de l'amortissement des biens financés par le Ministère. Ce reclassement en « subventions d'investissement » est reporté au compte de résultat selon le même rythme que les dotations aux amortissements des biens financés.

Subvention d'investissement :

	Solde 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Solde 31/12/2020
Subventions d'investissements sur biens renouvelables	6 026 248	693 316		6 719 564
Quote-part de Subventions d'investissements virés au compte de résultat	- 5 440 253		- 565 971	- 6 006 224
	585 995	693 316	- 565 971	713 340

Dans la subvention d'investissement obtenue en 2020, il faut distinguer la subvention d'investissement au titre du CNDS pour 171 860€ et du Ministère du Sport pour 274 625€.

Note n°17 : Emprunts

Achat Matériel Professionnel pour un montant de 150 000€ HT en date du 12/05/2018 sur une durée de 48 mois.et ce pour l'acquisition de matériel informatique.

Emprunts	Montant Contracté	Capital restant du au 31/12/20	Echéance a (-) 1 an	Echéances a + 1an et (-) de 5 ans	Echéances a + de 5 ans
BRED BANQUE POPULAIRE	150 000	37 724	40 882	31 697	0
	150 000	88 155	37 554	50 601	0

Note n° 18 : Découverts Bancaires

	BRUT
BRED BANQUE POPULAIRE MEDITERANNEE	54
TOTAL	54

Note n° 19 : Créances Clients, Usagers et comptes rattachés

	BRUT
Clients Avances et Acomptes reçus/commande	0
CLUBS CREDITEURS	0
RABAIS REMISES RISTOURNES ACCORDES	401 000
TOTAL	401 000

Note n°20 : Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

FOURNISSEURS	BRUT
FOURNISSEURS	853 665
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	95 884
FOURNOSSEURS ECHANGE DE BIENS	0
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	130 166
TOTAL	1 079 715

Note n°21 : Dettes fiscales et sociales

DETTES FISCALES	121 360
TAXE SUR SALAIRES	12 114
TVA A PAYER	45 654
AGEFIPH (Travailleurs Handicapés)	0
IMPOT (CVAE & PRORATA TVA)	49 783
DETTES SOCIALES	214 063
URSSAF-POLE EMPLOI	139 733
AG2R (EX REUNICA-EX RESURCA)	44 616
EFFORT A LA CONSTRUCTION	13 363
FORMATION CONTINUE	16 350
PERSONNEL/COMITE D'ENTREPRISE	213 035
PERSONNEL/COMPTE EPARGNE TEMPS	47 358
CONGES PAYES - PERSONNEL	258 002
ETAT, IMPOT A LA SOURCE	15 853
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	869 670

Note n°22 : Autres Dettes

CHARGES A PAYER	
ADMINISTRATION	289 124
DEPARTEMENTS TOUS CONFONDUS	0
CREDITEURS	511
CHEQUES EN RAPPROCHEMENT	10 624
TOTAL	300 258

Note n°23 : Etat des Dettes

Etats des Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts Obligataires Convertibles				
Autres Emprunts Obligataires				
Emprunts auprès des établissement de crédit				
-> à 1 an minimum à l'origine	69 420	37 723	31 697	
-> à plus d'un an à l'origine				
Emprunt & Dettes Financières diverses	170	170		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
-> Dettes Fournisseurs	983 831	983 831		
-> Fournisseurs d'Immobilisations	95 884	95 884		
Dettes Fiscales & Sociales				
-> Personnel & Comptes Rattachés	518 395	518 395		
-> Sécurité Social & Autres Orgnismes Sociaux	235 190	235 190		
-> Impots sur les Bénéfices	4 795	4 795		
-> TVA	45 654	45 654		
-> Autres	65 636	65 636		
Autres Dettes	701 258	701 258		
Produits Constatés d'Avance	665 465	665 465		
TOTAL	**3 385 699**	**2 688 537**	**31 697**	-

Note n°24: Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
LICENCES ADULTES et PRIMO	325 436
LICENCES JEUNES et PRIMO	137 529
DIVERS PRODUITS (Dont Partenariat).	202 500
TOTAL	665 465

Note n°25 : Transferts de charges

TRANSFERT DE CHARGES	
REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENTS	51 202
REMBOURSEMENT D'ASSURANCES	44 189
REMBOURSEMENT IJSS/PREVOYANCE	102
TOTAL	95 493

Note n°26 : Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT	565 971
CESSION DE MATERIEL IMMOBILISE	59 250
REPRISE PROVISION SUR CREANCE	32 018
PRODUITS DIVERS	148 888
TOTAL	806 127

Note n°24 : Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
AMENDES ET PENALITES	240
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EXERCICES ANTERIEURS	85 643
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	112 568
VNC	22
TOTAL	198 473

Notes n°25 : Aides Financières

AIDES FINANCIERES AU "RESEAU"	Exercices 2020	Exercices 2019
Aides aux Ligues	1 355 360	792 919
Aides aux Clubs S/ Evènements	126 597	65 581
Aides aux Pôles	179 460	225 001
TOTAL	1 661 417	1 083 501

Les montants présentés ici font abstraction des subventions allouées directement perçues par les tiers.

D) AUTRES INFORMATIONS

▪ Effectif au 31 Décembre 2020

	2020	2019
CADRES TECHNIQUES	0	0
ADMINISTRATIFS	42	42
Y compris les vacataires		

▪ Les engagements de retraites et avantages assimilés :

Notre entité ne provisionne pas son engagement dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après :

La provision pour l'engagement envers les salariés en matière d'indemnités de départ en retraite au 31

Décembre 2020, n'est pas portée au compte de résultat mais a été calculée. Son montant est de 307 046,46 €. Les calculs ayant servi de base sont : un taux d'actualisation brut de 0.34%, et un âge de départ en retraite entre 62 ans et 67 ans.

▪ Informations relatives à la rémunération des dirigeants. (Rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…)

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice 2020 aux trois plus hauts cadres dirigeants

▪ Honoraires des commissaires aux comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	KPMG
Honoraires, facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	31 032 € HT
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0€ HT
Honoraires totaux	31 032 € HT

▪ Engagements hors bilan

1. Il n'y aucun engagement financier donnés et reçus.
2. Les engagements pris en matière de Crédit-Bail :

RETRAITEMENTS DE CREDIT BAIL					
	Terrains	**Constructions**	**Installations matériel et outillage**	**Autres**	**Total**
Valeur d'origine	-	-	32 330	-	32 330
Amortissements					
- Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
- Dotation de l'exercice	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-
Redevances payées					
- Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
- Dotation de l'exercice	-	-	921	-	921
Sous-total	-	-	**921**	-	**921**
Redevances restant à payer					
- A un an au plus	-	-	11 047	-	11 047
- A cinq ans au plus	-	-	33 129	-	33 129
- A plus de cinq ans	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	**44 176**	-	**44 176**
Valeur résiduelle					
- A un an au plus	-	-	-	-	-
- A plus d'un an et 5 ans au plus	-	-	323	-	323
- A plus de cinq ans	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	**323**	-	**323**
Montant pris en charge dans l'exercice	-	-	**921**		**921**

▪ Informations relatives aux opérations d'échange de biens.

Les montants maintenus en produits et charges relatifs aux opérations d'échange, dont au moins un des lots échangés concerne une prestation publicitaire, sont les suivants :
238 K€ , et 141 K€ au titre de l'exercice précédent.

▪ Evaluation des contributions volontaires en nature.

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail: bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens: dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services: mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.
L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire. Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts. Les apports ou

affectations sont soit en numéraire soit en nature. Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature (CVN). les motifs de notre décision sont les suivants :

Les deux conditions suivantes devant être remplies ne le sont pas :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature. »